

Strat  gie 2017

Papier de position de la SVS relatif    la strat  gie sur les m  dicaments v  t  rinaires et l'emploi d'antibiotiques

Situation initiale

Les r  sistances aux antibiotiques constituent un probl  me grandissant depuis plusieurs ann  es en m  decine v  t  rinaire. Les germes r  sistants apparaissent principalement l   o   l'on met en   uvre des antibiotiques, soit en m  decine humaine, en m  decine v  t  rinaire et dans l'agriculture. Comme toutes les bact  ries, ils se propagent par contact direct entre les   tres vivants, de m  me que par l'interm  diaire de vecteurs. Les voyages jouent un r  le important, permettant aux bact  ries de se propager tr  s rapidement sur de grandes distances. Les vecteurs potentiels sont les appareils et instruments, les eaux us  es, le lisier et les denr  es alimentaires. Au vu de la complexit   du probl  me et de l'implication de l'  tre humain comme de l'animal, la Conf  d  ration a d  cid   de lutter contre la probl  matique des r  sistances dans le cadre d'une approche «One Health».    cet effet, elle a lanc   la Strat  gie nationale contre la r  sistance aux antibiotiques (StAR), qui pr  voit des mesures autant en m  decine humaine et en m  decine v  t  rinaire, que dans les domaines agricoles ou de l'environnement.

La m  decine v  t  rinaire fait preuve, depuis de nombreuses ann  es, d'une conscience   lev  e des risques et assume sa responsabilit   dans le cadre de l'emploi des antibiotiques. Ainsi, la quantit   totale d'antibiotiques mise en   uvre dans le secteur v  t  rinaire a recul   de 40 % depuis 2008. D  s 2019, tous les antibiotiques administr  s aux animaux seront enregistr  s dans une banque de donn  es. Cela devra permettre de d  finir les zones de probl  mes et de mettre en   uvre des mesures cibl  es. Afin de garantir la s  curit   des denr  es alimentaires, les traitements des animaux de rente seront document  s et il ne sera plus possible de remettre des antibiotiques criques    titre de stocks. En outre, les v  t  rinaires sont tenus de se former continuellement en mati  re de prescription des antibiotiques    des groupes d'animaux et de remise    titre de stocks.

Cependant, pour ne pas mettre en p  ril le bien-  tre de leurs patients, les v  t  rinaires doivent pouvoir continuer    appliquer des antibiotiques. M  me dans des conditions de garde optimales, les animaux peuvent en effet d  velopper des maladies requ  rant un traitement antibiotique. Les v  t  rinaires s'engagent    ce que les animaux soient bien soign  s et    renforcer les possibilit  s de diagnostic, de sorte    devoir utiliser le moins possible d'antibiotiques.

Messages de la SVS sur le thème des médicaments vétérinaires et de l'emploi des antibiotiques

Les vétérinaires sont les professionnels compétents dans le secteur des médicaments vétérinaires

L'emploi approprié de médicaments vétérinaires requiert des connaissances professionnelles sur les différentes espèces animales et sur l'efficacité ainsi que sur la tolérance des médicaments pour toutes les espèces. Le diagnostic ne peut être posé que par un vétérinaire. Celui-ci est en outre responsable du traitement approprié et, pour les animaux de rente, de la sécurité des denrées alimentaires. Pour ce qui a trait aux antibiotiques, la maxime suivante fait foi: « Le moins possible, mais autant que nécessaire ».

Les vétérinaires diminuent les besoins en antibiotiques

Les vétérinaires contribuent, par leurs connaissances en matière de qualité de gestion, de biosécurité et de mesures préventives (p.ex. vaccinations), de même que dans l'emploi de méthodes thérapeutiques de médecine complémentaire, à réduire l'emploi des antibiotiques. Par ailleurs, un suivi de troupeau de haute qualité et l'amélioration des possibilités de diagnostic soutiennent un emploi approprié des antibiotiques. En collaboration avec les détenteurs d'animaux et les services sanitaires pour animaux, les vétérinaires visent une optimisation de la santé animale et suivent les formations continues correspondantes. Ils fournissent aussi une contribution, par le biais de la recherche et du diagnostic (laboratoire et pathologie), à trouver des aides décisionnelles et des alternatives à l'emploi des antibiotiques.

Préservation du bien-être animal

Les administrations d'antibiotiques doivent encore diminuer, tant que le bien-être des animaux n'en souffre pas. Reconnaître l'état de santé comme le degré de souffrance d'un animal se base sur des données d'expérience ainsi que sur des connaissances vétérinaires.

Garantir la sécurité des denrées alimentaires

Lorsque l'emploi de médicaments s'avère nécessaire, la durée de traitement est définie et consignée par écrit. À la fin du traitement, il convient de respecter les délais d'attente prescrits, durant lesquels on ne peut ni abattre un animal, ni commercialiser son lait/ses œufs. Les animaux de rente malades, dont le pronostic vétérinaire de guérison s'avère défavorable, sont endormis pour des raisons de technique des denrées alimentaires, économiques ou de protection des animaux.

Approche One-Health pour lutter contre les résistances aux antibiotiques

Il serait trop simple de mettre l'accent unilatéralement sur les vétérinaires et, plus spécifiquement, sur le secteur des animaux de rente. Il est essentiel que la médecine humaine en par-



ticulier assume davantage sa responsabilité, raison pour laquelle la SVS attend un engagement reconnaissable à ce niveau. Les vétérinaires comptent rendre les détenteurs d'animaux attentifs au bon comportement avec les animaux et les denrées alimentaires d'origine animale.

Bern, 27.6.2017